

Licences disciplinaires avec parcours « prépro »

- Une licence disciplinaire avec un Parcours Préprofessionnalisation à **partir de la 2^{ème} ou 3^{ème} année.**
- À privilégier si vous n'êtes pas sûr de votre projet professionnel, ou si vous hésitez entre **professeur des écoles** ou **du secondaire**, ou **conseiller principal d'éducation**.
- À choisir si vous voulez être **professeur du secondaire**, ou **conseiller principal d'éducation**

Quelle discipline « majeure » choisir ?

Pour être **Professeur des écoles**, choisissez plutôt une discipline qui correspond à l'un des savoirs enseignés à l'école : Lettres, Histoire, Géographie, EPS, Mathématiques, Sciences, etc., ou à une discipline du domaine des Sciences humaines et sociales : Sciences du langage, Sciences de l'éducation, psychologie, sociologie, AES, Langues (LLCE), etc.

Pour être **Professeur du secondaire**, choisissez une discipline enseignée au collège ou en lycée.

Si vous hésitez, choisissez une discipline enseignée à la fois à l'école et dans le secondaire.

Pour être **Conseiller principal d'éducation**, choisissez plutôt une discipline du domaine des Sciences humaines et sociales.

Bon à savoir :

Les choix de licence que nous conseillons correspondent aux parcours de formation les plus habituels pour préparer l'entrée d'un master MEEF (1^{er} degré, 2nd degré ou CPE). Sachez qu'il est toujours possible de se réorienter une fois en licence, à la fin de la 1^{ère} année, ou à la fin de la 2^{ème} année.

Chaque université propose sa propre offre de formation : toutes les licences disciplinaires ne sont pas proposées partout, et **les parcours de préprofessionnalisation sont propres à chaque université.**

Enfin, la plupart de ces licences ne sont pas sélectives, mais n'hésitez pas à formuler plusieurs vœux.

